

AQVITANIA

TOME 18
2001-2002

Revue interrégionale d'archéologie

*Aquitaine
Limousin
Midi-Pyrénées
Poitou-Charentes*

*Revue publiée par la Fédération Aquitania avec le concours financier
du Ministère de la Culture, Direction du Patrimoine, Sous-Direction de l'Archéologie,
du Centre National de la Recherche Scientifique,
de l'Université Michel de Montaigne - Bordeaux III*

SOMMAIRE

J.-P. BAIGL, Ch. VERNOU	
Un nouveau <i>Cernunnos</i> découvert en Charente.....	7
COLLECTIF DE RECHERCHE SUR LA CITÉ DES CONVÈNES	
<i>Lugdunum</i> des Convènes (Saint-Bertrand-de-Comminges/Valcabrière, Haute-Garonne) : acquis récents de la recherche (1992-2002)	29
S. BACH, Ph. GARDES,	
Un secteur d' <i>Augusta Auscorum</i> . Des origines de la ville au IV ^e s. p.C.	79
D. HOURCADE, S. LEBRETON,	
Les thermes de Chassenon (Charente) : transformation et réoccupation (IV ^e -VI ^e s. p.C.)	111
C. ALLAG, C. VIBERT-GUIGUE,	
Peintures antiques à Poitiers. Décors à réseau et plumes de paon.....	137
D. DUSSOT, J. ROGER, J.-M. BEAUSOLEIL,	
La sépulture gallo-romaine de Fontvieille (Vareilles, Creuse)	157
ANNEXE 1	
A. LORQUIN, Ch. MOULHERAT,	
Étude des vestiges textiles de la sépulture gallo-romaine de Fontvieille à Vareilles (Creuse)	171
ANNEXE 2	
A. LORQUIN, Ch. MOULHERAT,	
Corpus des vestiges de coton recensés pour l'Antiquité tardive en Syrie, Égypte, Nubie et au Soudan	186
C. CARPONSIN-MARTIN, J.-L. TILHARD,	
Les céramiques sigillées trouvées à Périgueux : apport des fouilles récentes	193

J. M. IGLESIAS GIL, Contexto histórico y vida cotidiana en la ciudad romana de <i>Iuliobriga</i> (Cantabria)	261
J.-P. FOURDRIN, R. MONTURET, Une tour du front oriental de l'enceinte antique de Bayonne	279
C. FONDEVILLE, R. GODIN, O. HENRY, A. MÉTOIS, Ph. VERGAIN, Évaluation archéologique de la crypte de l'église abbatiale consacrée à Sainte Quitterie au Mas d'Aire-sur-l'Adour (Landes) (1995-2000)	301
K. ROBIN, M.-P. CHAMBON, La Martinière (Deux-Sèvres) : un atelier de potiers du Bas-Empire.....	343
L. BOURGEOIS, Pièces de jeu et milieu aristocratique dans le Centre-Ouest de la France (X ^e -XII ^e s.)	373
NOTES	
J.-P. PAUTREAU, C. SOYER, Chaudron en bronze de l'âge du Fer découvert à Ouzilly-Vignolles, Vienne (France).....	403
E. ARIÑO GIL, Á. PAULE RUBIO, Una delimitación territorial de época de Vespasiano: dos inscripciones rupestres en el norte de la provincia de Cáceres (España)	411
C. COUHADA-BEYNEIX, Un solidus byzantin d'Héraclius et Héraclius Constantin en Bazadais (Gironde)	421

Dominique Dussot

Ingénieur d'études
SRA Limousin

Jacques Roger

Anthropologue
Chargé d'études INRAP

Jean-Michel Beausoleil

Chargé d'études INRAP

La sépulture gallo-romaine de Fontvieille (Vareilles, Creuse)

RÉSUMÉ

Signalée au début des années 1970, la sépulture à incinération de Fontvieille (Vareilles, Creuse) n'avait pas encore été étudiée. Intégralement conservée, elle se compose d'un coffre funéraire en granite, à base octogonale et couvercle en forme de pomme de pin sur base octogonale. Elle contenait une urne cinéraire en verre bleuté à deux anses. La chronologie de cette sépulture, qui semble bien être axée sur la seconde moitié du II^e s. ne peut être fondée que sur quelques critères, tels que l'urne ou la forme du coffre funéraire. L'étude des ossements a montré qu'après crémation subsistait 1 219,6 g d'esquilles, très peu polluées par les infiltrations, grâce à une très bonne étanchéité entre la base et le couvercle du coffre. Ces derniers appartiennent à une personne adulte, sans doute relativement jeune, mais le sexe n'a pu être défini. Cependant, la particularité de cette sépulture tient en la présence, au-dessus des ossements incinérés, d'un amas de tissus. Ils se sont avérés être les vestiges d'un possible sac en toile.

L'analyse des fibres et l'étude des tissus montre que le sac est une toile de lin, et que la cordelette qui le ferme est de chanvre. Un élément rapporté à l'aiguille, ravaudage ou procédé décoratif, se révèle fait de fil de coton. Si les deux premiers matériaux, chanvre et lin, sont bien connus et largement diffusés dans la Gaule romaine, l'emploi de coton est en revanche plus atypique. Il relève, dans ce contexte, d'une importation, probablement d'Inde transitant par le commerce égyptien. Bien que moins probable, on ne doit pas omettre la possibilité d'une provenance nubienne.

MOTS-CLÉS

Sépulture, incinération, gallo-romain, II-III^e s., os brûlés, coffre funéraire en granite, pomme de pin, coton, textile, chanvre, lin, toile, importation, Inde, Nubie, Égypte, fibres.

ABSTRACT

Discovered at the beginning of the Seventies, the incineration tomb at Fontvieille (Vareilles, Creuse) had not yet been studied. The tomb, which is completely intact, is composed of a funeral chest made of granite, with an octagonal base and a lid in the shape of a pine-cone, also on an octagonal base. An urn for ashes was found in the tomb, made of blue-coloured glass with two handles. The tomb seems to date from the second half of the 2nd Century, but the only clues to prove this are the urn and the shape of the funeral chest.

Study of the bones showed that even after incineration, 1219.6 grammes of bone splinters subsisted. These splinters suffered very little pollution, thanks to the airtightness between the base and the cover of the chest, which helped prevent infiltration. The bones belonged to a relatively young adult, but the sex was unable to be defined. This tomb is particular due to a pile of material covering the incinerated bones, which proved to be the remains of what may be a cloth sack. Study of the fibres showed that the sack is made of linen, and fastened with a hemp cord. The fiber analyses and the textile study shows that the bag was of linen tabby, while the cord closing it was made of hemp.*

An added sewn element, for either mending or decorating purposes, appears to be made of cotton threads. If the first fibers are well known and widely spread in Roman Gaul, the use of cotton is, on the other hand, less typical. In this context we may therefore conclude that import has taken place, maybe from India through the Egyptian trade. Although it's less likely, the possibility of a Nubian origin must be kept in mind.

* Translated by C. Darer (fwtranslations@leportailmauve.com)

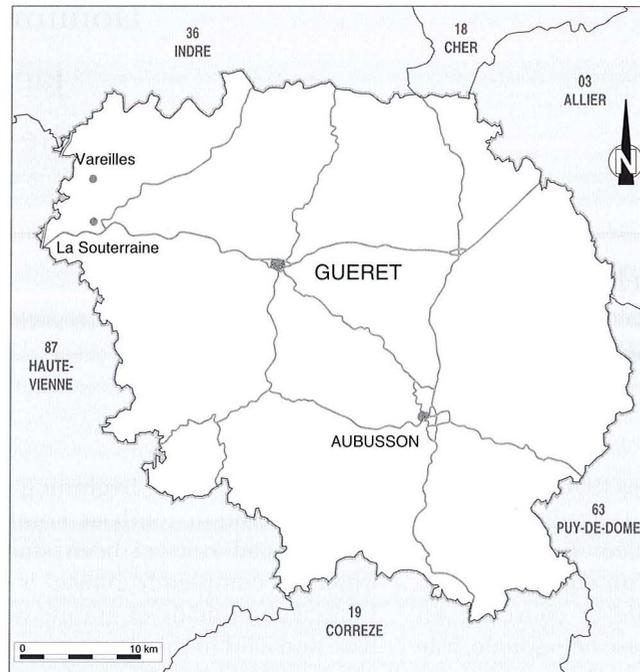


Fig. 1 : Localisation de la commune de Vareilles (carte D. Dussot).

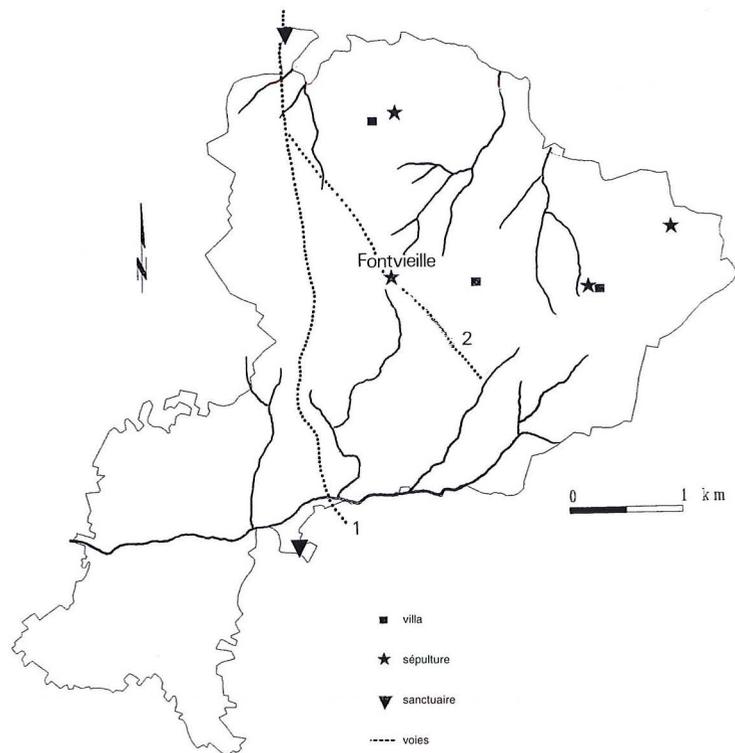


Fig. 2 : L'environnement archéologique (carte J.-M. Beausoleil et D. Dussot).

La sépulture gallo-romaine de Fontvieille, dans la commune de Vareilles (fig. 1) a été signalée, pour la première fois semble-t-il, en 1972¹. Cette découverte a ensuite été reprise par deux fois², mais, dans chacune de ces publications, l'on ne dispose pas de description précise : il s'agit d'une information faite dans un procès-verbal de la société savante locale et d'une notice de la revue *Gallia*. Cette sépulture aurait été mise au jour vers 1920, sans que les conditions de la découverte soient connues. Il en est de même pour son environnement immédiat (mobilier lié au rituel), sa position et son contexte. Ces mentions nous apprennent cependant que le coffre funéraire, à caractère monumental, renfermait une urne cinéraire en verre, à deux anses, brisée, qui contenait des os calcinés.

La prospection-inventaire conduite sur le canton de La Souterraine³ a permis de revoir cette sépulture. Depuis 1974, l'urne a été reconstituée et les ossements placés dans des récipients après leur tamisage. Par contre, lors du tri, il est apparu que des fragments de tissus existaient ; ils ont été également conservés, mais sont restés inédits.

L'ENVIRONNEMENT ARCHÉOLOGIQUE (FIG. 2)

A défaut de connaître l'emplacement d'origine de cette sépulture, qui a certainement été mise au jour non loin de son lieu de conservation, sa position parmi les structures antiques reconnues ne peut être qu'indicative. Ce type de sépulture, à caractère monumental, devait en outre être visible, notamment depuis les chemins existants. Une voie antique importante a pu être reconnue dans les environs immédiats. Deux itinéraires ressortent des publications et de la prospection-inventaire⁴ : d'après Janicaud⁵, une importante voie rejoint le *vicus* de Bridiers (La Souterraine) à Poitiers (itinéraire n° 1 du plan) au plus près à 700 m du lieu de conservation de la sépulture. Une seconde voie a été reconnue, légèrement

plus au nord, non loin du château de Fontvieille (itinéraire n° 2, fig. 2). Ces deux voies sont sensiblement nord-sud. L'itinéraire proposé par Janicaud se trouve conforté par la présence de deux structures qui pourraient être des sanctuaires, au sud celui de La Jarlaud⁶ et au nord celui de Bouchaix⁷.

Les prospections conduites dans le cadre d'un programme pluriannuel ont permis de recenser trois structures d'habitat, toutes relativement éloignées du site : la plus proche se trouve en effet 1 400 m plus à l'est, les deux autres à 3 000 et 3 500 m. Aucune d'entre elles ne semble donc être liée à cette incinération. Plusieurs solutions peuvent être envisagées : soit la structure d'habitat n'a pas été découverte, soit cette sépulture avait été placée dans un lieu privilégié par une disposition testamentaire particulière, échappant ainsi aux quelques constantes qui ont été mises en évidence (distance et surtout co-visibilité entre habitat et lieu sépulcral), soit enfin elle a été transportée loin de son lieu de découverte.

LE COFFRE

Il est composé de deux parties, la base et le couvercle (fig. 3). Sa hauteur totale est de 1,10 m, mais, compte tenu de l'absence de la pointe de l'ovoïde du couvercle, il devait atteindre 1,13 à 1,15 m. Il est taillé dans un leucogranite, de couleur gris jaunâtre, peu orienté, à grains moyens avec cependant quelques cubes de feldspath, isolés. Cette description correspond en tous points au faciès de la roche locale, dite de Saint-Sulpice, qui appartient à la vaste unité du plateau d'Aigurande⁸.

La base (fig. 4) a une hauteur totale de 52 cm avec le bourrelet. Les faces externes ont été taillées, sauf la partie basse, peut-être enfouie, sur une hauteur de 17 cm en moyenne. La partie supérieure se présente sous la forme d'un octogone aux faces régulières, larges de 28 à 29 cm et dont la hauteur est de 30 cm. Les arêtes

1. T.C.F., 1972, 42.

2. Louradour 1974, LX ; de Kisch 1976, 446.

3. Beausoleil 1997.

4. Beausoleil 1997, 323-324.

5. Janicaud 1946, 578-621.

6. De Beaufort 1851, 230-231.

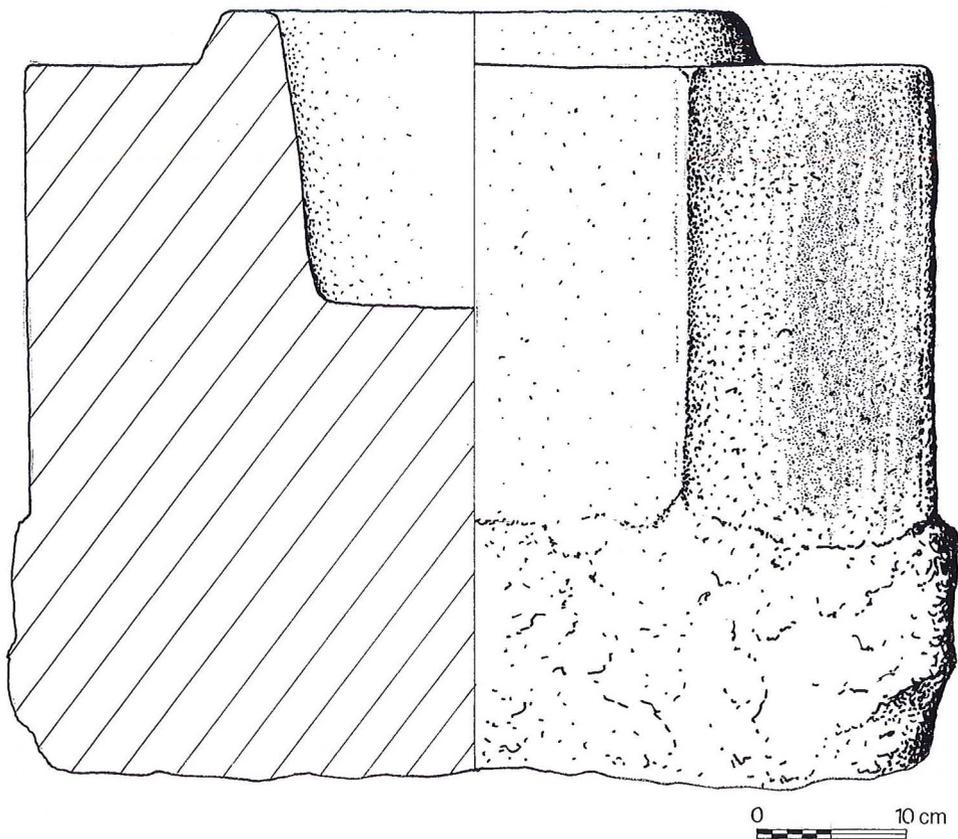
7. Beausoleil 1997, 323-324.

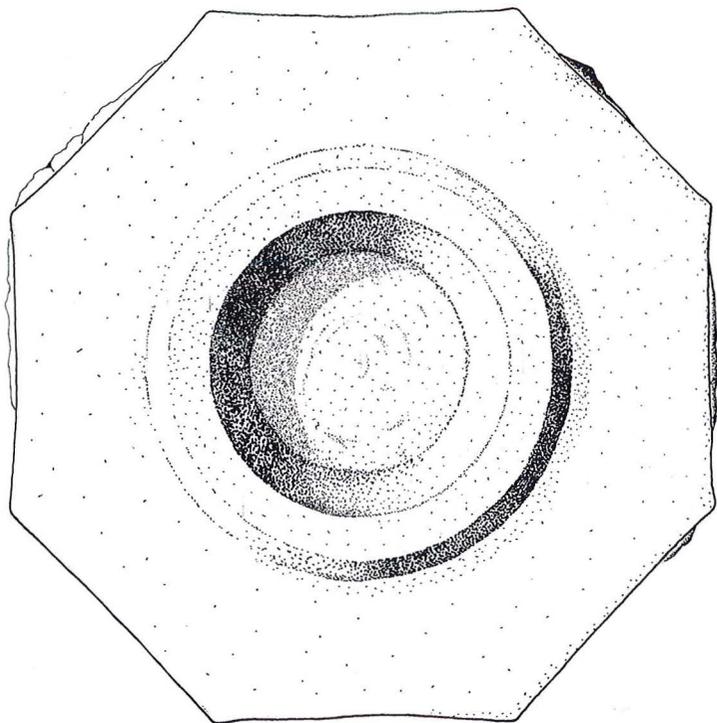
8. Carte géologique du B.R.G.M. au 1/50 000^e, Dun-le-Palestel 1988.



Fig. 3 : Vue du coffre funéraire.

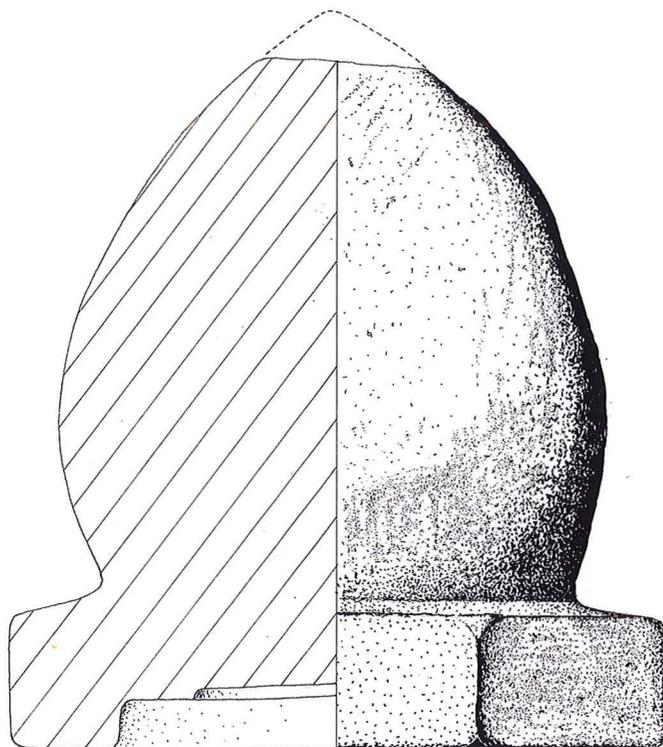
*Fig. 4 : Coupe de la base du coffre funéraire
(dessin D. Dussot).*





*Fig. 5 : Vue supérieure
de la base du coffre funéraire
(dessin D. Dussot).*

*Fig. 6 : Coupe du couvercle du coffre
funéraire
(dessin D. Dussot).*



0 10 cm

verticales sont très légèrement saillantes, phénomène provoqué par une taille concave des parois latérales.

Le dessus de la base est parfaitement aplani, et la cavité cinéraire est entourée d'un important bourrelet, haut de 4 cm, de forme trapézoïdale (l. au sommet : 3 cm) et d'un diamètre à la base de 38 cm (fig. 5). La cavité est tronconique, profonde de 19 à 20 cm. Son diamètre à l'ouverture est de 27 cm et à la base de 20 cm.

Le couvercle (fig. 6), d'une hauteur totale de 60 cm, se compose de deux parties. La première est un ovoïde (pomme de pin ?) quelque peu irrégulier (défaut dans la symétrie), à la pointe tronquée, dont la hauteur résiduelle est de 48 cm. Il devait être, à l'origine, haut d'environ 52 cm. Cet ovoïde est solidaire d'un socle octogonal haut de 12 cm, aux faces régulières, longues de 25 cm.

La face interne est creusée de deux cavités peu profondes ; la première, d'un diamètre de 39 cm, recouvre le bourrelet de la base. Elle est profonde de 4,5 cm (soit 0,5 cm au-dessus du bourrelet). La seconde cavité évite l'écrasement de l'urne cinéraire. D'un diamètre de 25 cm, elle est profonde de 1 cm. Le coffre funéraire est parfaitement étanche et le couvercle tient bien en

place sans écraser l'urne cinéraire (fig. 7). Les arêtes, qui se prolongent sur la base de l'ovoïde du couvercle, suggèrent une série d'arcatures, rappelant un monument cultuel ou triomphal.

De nombreuses traces de taille sont visibles, notamment sur l'ovoïde du couvercle. Deux types d'outils paraissent avoir été employés : un ciseau à pointe large et arrondie pour le sommet (traces allongées et parallèles) et une pointerolle pour la base (traces circulaires et concaves très rapprochées).

Les couvercles de coffres funéraires portant des ovoïdes ne sont pas courants. Certains auteurs, décrivant ainsi l'intégralité des réceptacles funéraires, parlent en fait de la forme générale du coffre (base et couvercle en place). Ils n'ont pas été pris en compte dans les éléments de comparaison. Ne sont pas non plus comptabilisés les ovoïdes qui surmontent des bases pyramidales, formant alors un autre type de monument, plus complexe. A ce jour, dix-sept couvercles avec ovoïdes sur base polygonale ont été rencontrés en Limousin (12 pour la Creuse et 5 pour la Haute-Vienne, aucun n'apparaissant dans la bibliographie pour la Corrèze). Les dimensions, lorsqu'elles sont connues (hauteurs et diamètres des ovoïdes), sont variables, alors

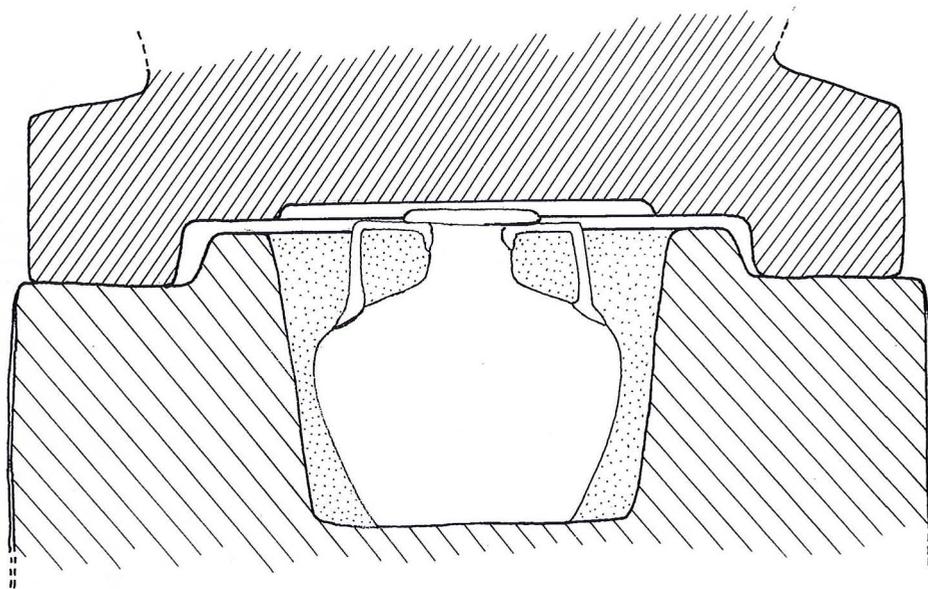


Fig. 7 : Position de l'urne cinéraire dans le coffre funéraire (dessin D. Dussot).

que les bases peuvent être carrées, rectangulaires, hexagonales ou octogonales, une seule portant un décor. Le tableau ci-dessous permet certes de constater les variations dans les dimensions, mais aussi de remarquer quelques "constantes" qui seront bien évidemment à vérifier, par exemple par rapport aux valeurs métriques utilisées dans l'Antiquité, qui peuvent être différentes dans

chaque cité (voir fig. 9 pour la répartition des couvercles).

Peu d'entre eux ont été découverts en place, et, en conséquence, le mobilier permettant de les dater fait défaut. La plupart sont en effet décrits comme de simples monuments, donc isolés de tout contexte archéologique datant. En outre, presque tous sont séparés des bases, dont les

PROVENANCE	HAUTEUR TOTALE	DIAMÈTRE OVOÏDE	HAUTEUR OVOÏDE	LARGEUR BASE	HAUTEUR BASE	FORME DE LA BASE	ÉVIDEMENT FACE INFÉRIEURE	MATIÈRE
Allerat (23)			mesures inconnues			carrée		granite
Auriat (23)	1,15	0,48	0,73			carrée moulurée		granite
Bord-Saint-Georges (23)	0,86 observable	env. 0,60	0,74	0,58	0,11 visible	carrée		granite
La Chapelle-St. Martial (23)	0,50	0,26	0,38	0,26 x 0,31	0,12	rectangulaire		granite
St. Christophe (le Masforeau, 23)			Mesures inconnues					inconnue
St. Dizier-les-Domaines (23)	0,965	0,49	0,66	0,50	0,30	carrée	non	granite
St. Georges-la-Pouge (les Pierres, 23)	0,90	0,46	0,75	0,50	0,15	carrée	non	granite
St. Georges-la-Pouge (Ponsat, 23)			Mesures inconnues					inconnue
St. Vaury (23)	0,78	0,45	0,54	0,45	0,24	carrée	non	granite
St. Yrieix-les-Bois (23)	env. 0,70	env. 0,50	env. 0,50	env. 0,50	env. 0,10	hexagonale		granite
St. Yrieix-la-Montagne (23)			Mesures inconnues					granite
Vareilles (23)	0,60	0,50	0,49	0,59	0,12	octogonale	oui	leuco-granite
Isle (87)		0,63	1,00			circulaire ?		granite
Limoges (87)	0,78	0,35	0,58		0,20	carrée, érodée		granite
Limoges (Coudert, 87)	1,10	0,60	0,90	0,70	0,20	carrée		granite
Meilhac (87)	1,21		0,90	0,71	0,31			granite
Oradour-sur-Glane (87)			mesures inconnues			rectangulaire		granite

Tableau des principales mesures des couvercles ovoïdes sur base polygonale découverts en limousin (en mètre).

formes ne peuvent être déterminées. Il en est ainsi pour les couvercles de Bord-Saint-Georges⁹, La Chapelle-Saint-Martial¹⁰, de Saint-Dizier-les-Domains¹¹, de Saint-Georges-la-Pouge (Ponsat)¹², de Saint-Vaury (La Petite-Sciauve : inédit), de Saint-Yrieix-les-Bois¹³, d'Isle¹⁴, de Limoges¹⁵, et de Meilhac¹⁶. Seuls ceux d'Auriat¹⁷, de Saint-Georges-la-Pouge (Les Pierres)¹⁸ et d'Oradour-sur-Glane¹⁹ paraissent avoir été découverts en place. Mais aucun d'entre eux n'était, semble-t-il, accompagné d'un mobilier permettant de les situer chronologiquement. Enfin, deux paraissent avoir disparu (Alleyrat et Ponsat de Saint-George-la-Pouge), un troisième (Oradour-sur-Glane) ayant été transporté hors de la région (lieu de conservation inconnu).

La plupart de ces ovoïdes présentent un sommet tronqué : cette particularité est-elle le résultat d'une volonté ? Toutefois, quelques-uns sont entièrement conservés (La Chapelle-Saint-Martial, Saint-Yrieix-les-Bois). Dans de rares cas, les sommets sont perforés, sans qu'une explication plausible puisse être avancée (certains ont été pourvus d'une croix métallique). Les faces inférieures ne sont pas toutes identiques : si certaines présentent l'évident caractère lié au positionnement sur une base, celles qui sont lisses peuvent fort bien marquer une sépulture en fosse ou urne. Seul, celui qui a été mis au jour à Limoges présente une épitaphe sur trois lignes, fait actuellement unique en Limousin et il est possible que celle-ci ait été gravée postérieurement. Enfin, celui d'Auriat possède, entre l'ovoïde et la base, une série de moulures torsadées. Ces ovoïdes se rencontrent dans les régions voisines, parfois ornés de feuilles d'acanthe (dans le Périgord notamment)²⁰, mais aussi dans tout le territoire gallo-romain.

9. Sabourin 1999, 50.

10. Delage 1953, 29.

11. Information G. Gouyet.

12. Janicaud 1928, 227-234.

13. Dussot 1989, 51.

14. Delage 1953, 28.

15. *Id.*, 27.

16. *Id.*, 27-28.

17. Janicaud 1943, 449 et fig.

18. Dussot 1989, 143.

19. Perrier 1993, 176.

20. Delage 1953, 26.

F. Delage en signale ainsi dans la région de Lyon, de Marseille, dans le nord de la France et également en Belgique²¹.

La littérature concernant ce type de couvercle n'est pas particulièrement abondante lorsque l'on aborde le problème de la symbolique. D'aucuns ont voulu voir l'évolution d'une représentation phallique, d'autres une pomme de pin, symbole de l'immortalité. Cette dernière interprétation semble plus plausible. Dans notre inventaire, un seul d'entre eux (Saint-Yrieix-les-Bois) figure réellement une pomme de pin, mais, comme le souligne Delage, il semble possible d'imaginer que les ovoïdes lisses étaient décorés d'écailles peintes²².

Ce coffre protégeait une urne cinéraire en verre, qui était brisée en 1974 ; elle a été recollée depuis. Elle contenait, d'une part, des ossements incinérés et, d'autre part, des fragments de tissus.

L'URNE CINÉRAIRE

L'urne (fig. 8), de forme Morin-Jean³²³, est en verre vert bleuté. Les parois ne contiennent que peu de bulles, la plupart sont régulières et peu étirées. Quelques défauts sont visibles dans le verre (grains de sable, nodules et traces ferrugineuses). Le verre est soufflé, et la bouteille a été mise en forme sur une surface plane et lisse, avec un mouvement de rotation marqué par des stries obliques sur le haut de la panse.

Le rebord de l'urne n'est pas parfaitement plan (il forme un angle de 2 à 3° par rapport à l'horizontale). La hauteur moyenne de cette urne est de 20 cm (h. max. : 20,2 cm), et son diamètre maximal de 21,1 cm. Le volume de l'urne est d'environ 3 200 cm³. Elle porte deux anses plates striées, coudées à angle presque droit et disposées face à face. La largeur au coude est de 6,2 cm. Elles sont collées sous le rebord et sur la panse ; sur celle-ci, le collage est net, alors que sous le col se remarque un étirement vertical de la pâte de verre et une coupure franche. Si l'une présente 23 stries, la seconde est plus lisse à l'accroche de la

21. *Id.*, 32-33.

22. *Id.*

23. Morin-Jean 1913.

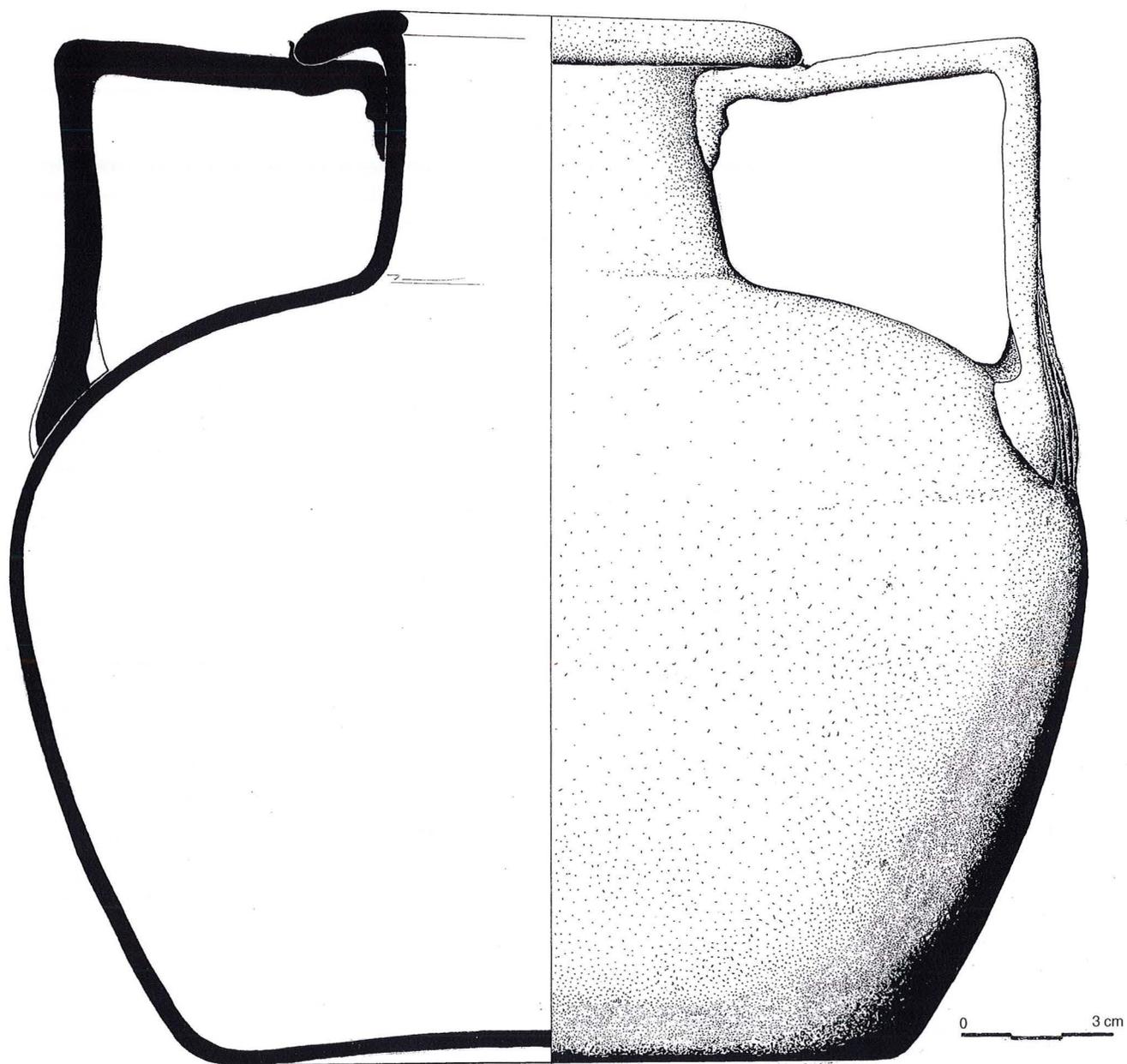


Fig. 8 : Dessin de l'urne cinéraire en verre (dessin D. Dussot).

panse, mais présente néanmoins autant de dentelures verticales. Les bulles des anses sont nombreuses et étirées. Des traces d'irisations sont visibles sur la partie supérieure externe, laissant supposer un échauffement : les fragments osseux du défunt ont-ils été placés encore brûlants dans l'urne ?

Ce type d'urne se rencontre assez souvent, mais irrégulièrement dans le Limousin. La carte de répartition des urnes cinéraires en verre (fig. 9) montre que dans la Corrèze, sur 46 urnes en verre recensées, seulement 5 sont de cette forme, soit 10,9 %²⁴. Par contre, dans la Haute-Vienne, il en existe 31 sur les 54 recensées, soit 57,4 % (J. Perrier²⁵, donne, le pourcentage de 54,4 %, qui semble erroné). Dans la Creuse enfin²⁶, sur les 119 urnes cinéraires en verre signalées, seulement 61 présentent un type connu. Dix-neuf d'entre elles sont de la forme n° 3 de Morin-Jean, soit 31,1 %.

La datation proposée par J. Perrier²⁷ se base essentiellement sur les découvertes accompagnant l'urne, et notamment des monnaies. Ainsi, ce type de récipient cinéraire aurait été employé entre la fin du I^{er} et le second tiers du II^e siècle. Il convient toutefois d'être extrêmement prudent quant à l'usage des monnaies dans les sépultures, encore plus si elles ont été découvertes à quelque distance (sépulture du Buis, Cne de Couzeix où, au gré des publications, les monnaies signalées appartiennent ou pas à l'incinération et, d'un "trésor", se réduisent à seulement trois). En effet, si elles permettent d'affirmer qu'une tombe ne saurait être antérieure à la frappe de celles-ci, elles ne sont pas de bons fossiles directeurs quant à la date de leur enfouissement : ces monnaies, souvent très usées, ont pu être employées, notamment comme offrande, largement après la fin du règne de l'empereur représenté. Morin-Jean²⁸ ne propose pas de datation précise. Par contre, cette forme correspond, dans l'ouvrage de K. Goethert-

Polaschek, au n° 148²⁹, et semble devoir se dater de la seconde moitié du II^e siècle, datation qui est conforme aux incinérations qui ont restitué un mobilier céramique datable. En effet, si l'on compare cette urne à celles découvertes en Limousin, et pour lesquelles nous disposons d'un mobilier céramique datable et issu du rituel, la concordance chronologique est assez évidente. Entre autres, nous disposons, pour la Haute-Vienne, de celle de La Porcherie³⁰ qui contenait une assiette sigillée portant l'estampille du potier *Illixus*³¹ (Lezoux, fin II^e s.) ; pour la Creuse, de celle de Saint-Georges-la-Pouge³², qui était accompagnée d'un abondant mobilier en céramique sigillée et d'outils métalliques, habituels dans les sépultures de la seconde moitié du II^e s. et du début du III^e s. Celle de Saint-Martin-Château³³, également riche en mobilier, se place dans la même phase chronologique. Il en est de même pour les incinérations corréziennes ayant restitué des urnes cinéraires de cette forme : celle de Moustier-Ventadour est datée de la seconde moitié du II^e s.³⁴, ainsi que celles d'Affieux³⁵ et de Mercoeur³⁶.

ÉTUDE ANTHROPOLOGIQUE

Les ossements brûlés contenus dans l'urne cinéraire correspondent vraisemblablement tous à un être humain, aucun fragment n'étant identifié comme de la faune. Peu de sédiment se trouvait mêlé aux ossements, ce qui confirme la bonne étanchéité du coffre.

Les fragments osseux remplissaient les 2/3 du volume de l'urne (vol. des ossements : environ 2 000 cm³). Le degré de fragmentation est assez élevé, mais ne provient pas des manipulations récentes, car les fractures entre les os sont anciennes. Cette observation est importante pour la suite de l'étude, car elle influe directement sur le pourcentage des éléments indéterminés et

24. Lintz 1992, 45.

25. Perrier 1983, 135-142.

26. Dussot 1984, ms.

27. Perrier 1983.

28. Morin-Jean 1913, 49-50.

29. Goethert-Polaschek 1977, 298 et pl. D.

30. Perrier 1955, 10-12.

31. Oswald rééd. 1983, 144.

32. Dussot 1989, 142.

33. *Id.*, 146.

34. Lintz 1985, 13-20.

35. Vazeilles 1961, 110-111.

36. Lombard 1970, 282-285.

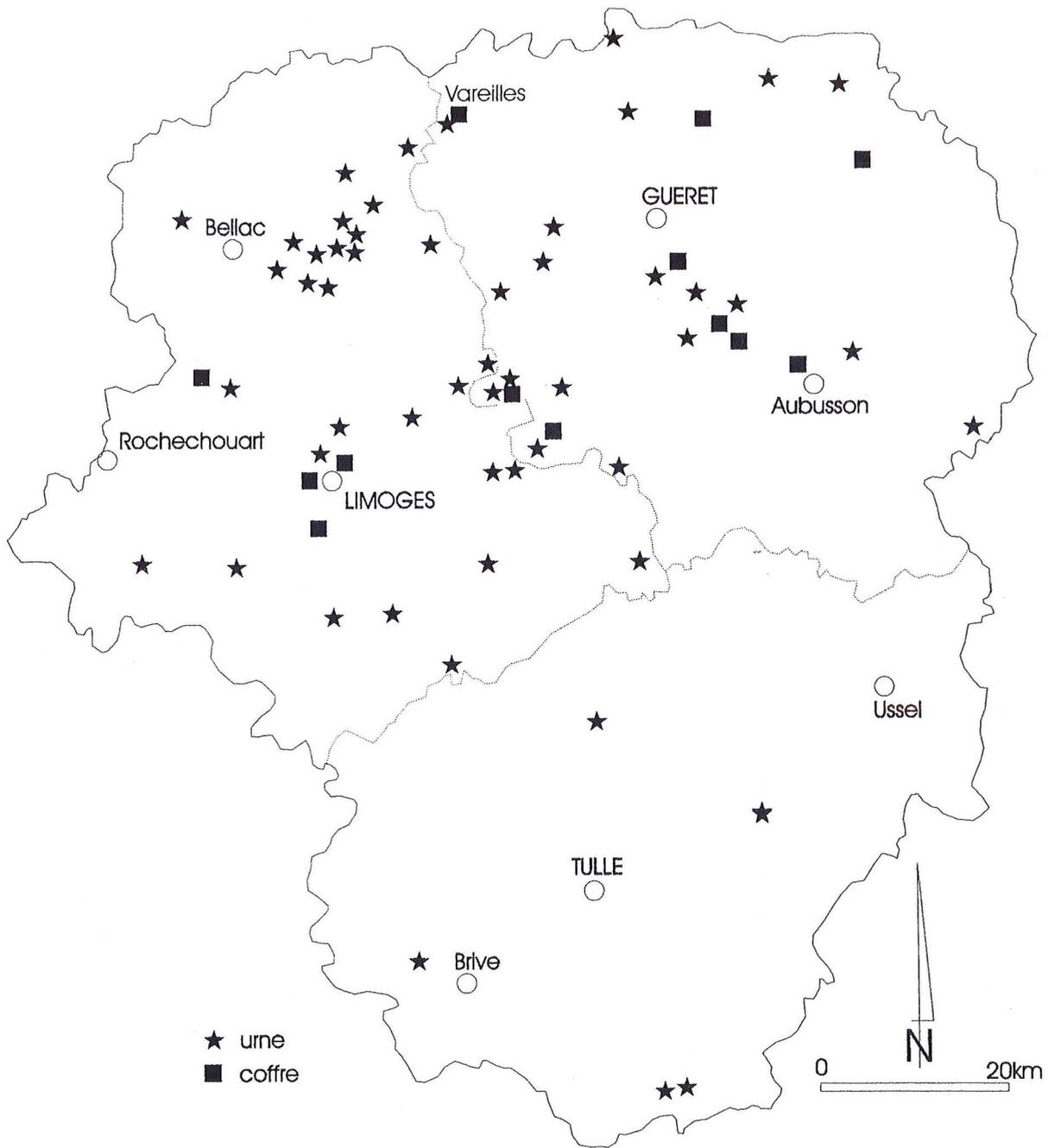


Fig. 9 : Carte de répartition des urnes en verre de même forme et des couvercles en forme de pommes de pin (D. Dussot).

donc sur le degré de reconnaissance des fragments. En effet, plus le taux de fragmentation est faible, plus la qualité de la détermination est précise, et plus les informations sur le sujet incinéré sont complètes.

Le poids total des ossements est de 1 219,60 g. La crémation semble très poussée, tous les fragments présentant une coloration blanchâtre homogène. D'après le tableau d'Alberto Susini³⁷ sur les correspondances entre le degré de crémation et la teinte des ossements, la couleur blanche correspond à une élévation de température de plus de 650°, sans pour cela pouvoir déterminer le temps d'exposition.

Les fragments reconnus correspondent à tous les secteurs du squelette, et se répartissent ainsi :

- 194,90 g pour le crâne ;
- 8,30 g pour la mandibule ;
- 1,90 g pour les racines de dents ;
- 36,20 g pour les vertèbres ;
- 34 g pour les côtes ;
- 88,40 g pour les membres supérieurs ;
- 322,70 g pour les membres inférieurs ;
- 433,60 g pour les membres indéterminés ;
- 99,60 g pour les fragments indéterminés.

Ces ossements appartiennent très certainement à un même individu : aucune incompatibilité de taille ou de maturité entre les fragments n'a été observée, ni la présence d'éléments surnuméraires.

L'observation des épiphyses des membres, soudées à leurs diaphyses, nous montre la maturité biologique du sujet, soit au-delà d'une vingtaine d'années, sans plus de possibilités de précisions. Tout au plus pouvons-nous aller dans le sens d'un adulte jeune, les sutures crâniennes étant visibles sur les faces endo et exocrâniennes, proposition confortée par l'absence de pathologies liées à l'âge, telle que l'arthrose (la structure interne des ostéophytes, caractéristique des lésions arthrosiques, se conserve relativement

	POIDS DES OS (EN G)	POURCENTAGE (VAREILLES)	POURCENTAGE THÉORIQUE
CRÂNE	205,10 g	16,80 %	20 %
TRONC	70,20 g	5,70 %	17 %
MEMBRES SUPÉRIEURS	88,40 g	7,20 %	18%
MEMBRES INFÉRIEURS	322,70 g	26,40 %	45 %
MEMBRES INDÉTERMINÉS	433,60 g	35,50 %	—
INDÉTERMINÉS	99,60 g	8,10 %	—

bien à la chaleur).

Si aucune partie du squelette ne semble avoir été privilégiée ou délaissée lors du ramassage sur le bûcher, il est intéressant de noter la faible représentation du tronc (vertèbres et côtes) et des membres supérieurs, ainsi que le montre le tableau ci-dessus, représentant les pourcentages de poids pour chaque secteur entre un squelette non brûlé, dit de référence³⁸ et l'incinération de Vareilles.

Si la faible représentation des membres supérieurs peut résulter de leur difficulté d'identification (confusions aisées entre les éléments de diaphyses), il n'en est pas de même pour le tronc. Cette observation, bien décrite par les anthropologues sur d'autres gisements d'os brûlés³⁹, peut s'expliquer par un problème de conservation sur le bûcher, à défaut de prouver le ramassage sélectif.

Ces ossements correspondent donc à un seul sujet, d'âge adulte, dont le poids des fragments est l'un des plus importants pour la période gallo-romaine en Limousin.

A titre d'exemple, dans la nécropole de Pontarion (Creuse), la moyenne de poids des ossements pour les urnes cinéraires (en céramique principalement) est de 671,10 g, l'ensemble le plus lourd étant celui d'une urne en verre contenant 1419,70 g d'ossements calcinés⁴⁰. Il en est de même pour la nécropole de Saint-Priest d'Evaux (Creuse), où la moyenne est de 583 g, le lot le plus important ne dépassant pas

37. Susini 1988, 56.

38. Krogman 1978.

39. Duday 1994.

40. Roger 2001.

893 g⁴¹. Si l'on compare ce poids à celui de sépultures isolées ou issues de petites concentrations de tombes dont les ossements ont été étudiés, sa représentation est nettement supérieure. Le poids est de 800 g pour l'unique tombe de Saint-Martial-de-Gimel⁴² et de 857,40 g en moyenne pour celles de Saint-Maurice-La-Souterraine⁴³.

Enfin, si l'on tient compte du contenant spécifique, elle se situe parmi les plus importantes ; l'urne en verre mise au jour à Bessines (Haute-Vienne) contenait 483,90 g d'ossements, celle de Saint-Maurice-La-Souterraine 872,50 g alors que celle de Pontarion, avec 1 419,70 g, est la plus conséquente.

CONCLUSION

Bien que cette incinération soit hors contexte, elle présente plusieurs particularités intéressantes. En premier lieu, et bien que l'absence de mobilier lié au rituel soit handicapante, force est de constater que ce type de vase en verre, dont l'usage funéraire est sans nul doute secondaire, apparaît dans la seconde moitié du II^e s. En effet, les incinérations limousines qui restituent le même type d'urne cinéraire sont à placer dans cette fourchette chronologique. Nous disposons ainsi d'un indice de datation important. L'on pourrait dès lors supposer que ces coffres funéraires fermés par des ovoïdes ou des pommes de pin sont à situer dans cette période. En second lieu, la forme de ce coffre est peu courante, puisque ceux qui sont entiers (couvercle et base) sont rares. Le système décoratif, si tant est qu'il soit volontaire, ce qui semble très probable, peut rappeler quant à lui un monument beaucoup plus important.

Quant à leur distribution à l'intérieur de la cité des Lémovices, bien que les coffres soient signalés comme étant toujours, ou presque toujours en granite (sans distinction de faciès), elle semble bien se circonscrire dans l'espace contenant des

roches dures, telles le granite, le leucogranite ou le gneiss. Aucune ne provient, à ce jour, des secteurs aux roches calcaires ou grésiques, ce qui ne manque de paraître surprenant, ces dernières présentant d'indéniables facilités de taille. Cette approche peut également être faite pour tous les coffres funéraires : leur présence est surtout marquée dans une partie du territoire des Lémovices, celle des roches grenues. Mais peut-être faut-il voir en ce phénomène un caractère d'ordre social ? Cette pratique ne pourrait-elle pas être l'une des marques distinctives d'une partie de la population de la cité des Lémovices, plutôt cantonnée dans le centre nord du Limousin, région qui deviendra, quelques siècles plus tard, la Basse-Marche ?

Enfin, le contenu de l'urne mérite à lui seul une attention particulière : à ce jour, aucune incinération limousine n'a restitué de tissus qui n'ont pas subi l'action du feu. Peut-on envisager une fonction à ces tissus ? Découverts dans l'urne, tout porte à penser qu'il s'agissait d'un sac en toile de lin décoré (ou réparé ?) à l'aide de fils de coton, et fermé par une cordelette en chanvre. Peut-on imaginer sa fonction ? Il pouvait s'agir d'un sac de taille modeste, déposé sur les ossements et contenant des ingrédients qui ont bien évidemment disparu. Pouvait-il contenir l'urne, la protégeant des chocs contre la paroi du coffre très proche ? Était-il placé dans celle-ci, contenant alors les ossements incinérés ? Ou enfin, participait-il à l'obturation de cette urne, à l'image d'un bouchon. Le fait que le nœud soit tombé dans l'urne, qui n'avait alors pas de couvercle, est tout à fait logique dans chacun des cas. Ce sont des interrogations qui demeureront, les conditions de prélèvement des ossements, et donc des fragments de tissus ; n'ont pas été faites en laboratoire, et le seul témoignage dont nous disposons est celui du propriétaire.

41. *Id.*

42. Roger 1993.

43. Roger 1994.

BIBLIOGRAPHIE

- Beausoleil, J.-M. (1997) : *Prospections archéologiques dans le canton de La Souterraine (Creuse)*, DFS, 1, Études.
- de Beaufort, E. (1851) : Recherches archéologiques dans les environs de Saint-Benoit-du-Sault, *Mémoires de la Société des Antiquaires de l'Ouest*, 230-231.
- Delage, F. (1953) : Ovoïdes gallo-romains, *Gallia*, 11, fasc. 1, 25-39.
- Duday, H. (1994) : "Étude anthropologique", in : O. Faye, "Les sépultures à incinération gallo-romaines à Montigny-Lès-Metz", *Revue Archéologique de l'Est*, 45, fasc. 1, 125-131.
- Dussot, D. (1984) : *Carte archéologique de la Creuse romaine*, thèse de l'EPHE, 2 vol.
- (1989) : *Carte archéologique de la Gaule romaine : Creuse*, 23.
- Goethert-Polaschek, K. (1977) : *Katalog des Römischen Gläser des Rheinischen Landesmuseums Trier*.
- Janicaud, G. (1928) : "Mélanges archéologiques", *Mémoires de la Société des Sciences Naturelles et Archéologiques de la Creuse*, 14, 227-234.
- Janicaud, G. (1943) : "Le pays creusois à l'époque gallo-romaine : les sépultures", *Mémoires ... de la Creuse*, 28, 426-463.
- (1946) : "Le pays creusois à l'époque gallo-romaine : les voies", *Mémoires ... de la Creuse*, 29, 3, 578-621.
- De Kisch, Y. (1976) : "Informations archéologiques", *Gallia*, 33, 2, 439-459.
- Krogman, W. M. (1978) : *The Human Skeleton in Forensic Medicine*. 3^e édition, Charles C. Thomas, Springfield, Illinois.
- Lintz, G. (1985) : "Sépultures gallo-romaines découvertes à Mercoeur", *Bulletin de la Société des Lettres, Sciences et Arts de la Corrèze*, 88, 13-20.
- (1992) : *Carte archéologique de la Gaule romaine : la Corrèze*, 19.
- Lombard, R. (1970) : "Prospections en moyenne Corrèze", *Lemouzi*, 35, 282-285.
- Louradour, A. (1974) : "Procès-verbaux des séances", *Mémoires ... de la Creuse*, 38, 3, 60.
- Morin-Jean (1913) : *La verrerie en Gaule sous l'empire romain, essai de chronologie et de morphologie*.
- Oswald, F. (1983) : "Index des estampilles sur sigillée", réédition revue archéologique *Sites*.
- Perrier, J. (1955) : "Notes d'archéologie gallo-romaine", *Bulletin de la Société Archéologique et Historique du Limousin*, 86, 10-12.
- (1983) : "La verrerie funéraire en Limousin : l'exemple de la Haute-Vienne", *Aquitania*, I, 135-142.
- (1993) : *Carte archéologique de la Gaule romaine : la Haute-Vienne*, 87.
- Roger, J. (1993) : "Étude anthropologique", in : G. Lintz et J. Soulier, "Sépulture gallo-romaine des Chaux-de-Coudert, commune de Saint-Martial-de-Gimel", *Aquitania*, 11, 141-145.
- (1995) : "La nécropole gallo-romaine de la Betoulle (commune de Saint-Maurice-la-Souterraine, Creuse)", *Aquitania*, 13, 155-178.
- (2001) : "Étude anthropologique", in : G. Lintz, "La nécropole gallo-romaine des Sagnes à Pontarion (Creuse)", *Mémoires 20*, Association des publications Chauvinoises.
- Sabourin, J. (1999) : "Réemploi dans les bâtiments et les socles de croix", *Mémoires ... de la Creuse*, 47, 39-52.
- Susini, A., C.-A. Baud et H.-J. Tochon-Danguy (1988) : "Identification d'un traitement thermique des os préhistoriques humains", *Actes des 3^{èmes} journées Anthropologiques*, Notes et Monographies Techniques n° 24, 43-67 et plus particulièrement tableau I p. 56, Paris.
- TCF (1972) : Anonyme, *Guide archéologique*, Touring Club de France.
- Vazeilles, M. (1961) : "Deux sépultures gallo-romaines du II^e siècle en moyenne Corrèze", *Bulletin ... de la Corrèze*, 65, 110-114.